



BOAD

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET

Procédure restreinte internationale - Préqualification

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR L'OPTIMISATION DE LA GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS A LA BOAD : DIAGNOSTIC APPROFONDI, RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES, FORMATION EXPERTS ET PROPOSITION D'OUTILS.

AMI/003/2025/DGR/BOAD

I. DESCRIPTION DU PROJET

1. TYPE DE MARCHE

Marché à prix forfaitaire

2. DESCRIPTION DU MARCHE

L'objectif principal de la mission est d'assister la BOAD dans sa dynamique d'adoption des bonnes pratiques internationalement admises afin d'assurer l'optimisation de son dispositif de gestion des risques opérationnels. Il s'agira pour le cabinet, d'appuyer la Banque pour mettre en lumière les axes de renforcement nécessaires pour remédier à la problématique d'absence ou d'insuffisance de déclaration d'incidents et renforcer la robustesse de la gestion des risques opérationnels au sein de la BOAD.

De façon spécifique, il s'agira pour le cabinet de mener à bien les actions suivantes :

- ✓ Effectuer un diagnostic approfondi du dispositif existant de la Gestion des Risques Opérationnels (GRO) en termes de processus, politiques, organisation, outils, indicateurs, culture du risque, etc. ;
- ✓ Identifier les insuffisances, y compris l'absence de déclaration d'incidents, ainsi que les écarts éventuels par rapport aux bonnes pratiques internationalement admises ;
- ✓ Faire des recommandations précises pour remédier à l'ensemble de ces insuffisances ;
- ✓ Partager éventuellement un retour d'expérience d'institutions financières de développement paires ;
- ✓ Proposer des améliorations stratégiques si nécessaire, incluant éventuellement la redéfinition du périmètre de la GRO et la réorganisation de la fonction au sein de la Banque ;
- ✓ S'assurer de l'articulation du dispositif proposé avec les autres risques non financiers (risque de non-conformité, risque de réputation, risque stratégique, risques ESG, risques climatiques, etc.) ;
- ✓ Renforcer les capacités des collaborateurs de la Banque en matière d'appropriation de la culture du risque ;
- ✓ Proposer des outils/mesures à déployer pour une automatisation de la GRO et un

pilotage du dispositif par des indicateurs clés à définir.

3. NOMBRE ET INTITULE DES LOTS

Marché en lot unique.

4. BUDGET MAXIMUM

Cinquante millions (50 000 000 FCFA).

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. ÉLIGIBILITE

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) :

5.1. la participation aux appels d'offres est ouverte à toute personne morale d'un État éligible, conformément au Guide des Procédures d'Achats de la BOAD (disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives) ;

5.2. la participation aux appels d'offres est ouverte aux organisations internationales (par nature quel que soit le lieu où elles siègent). Les Organisations Internationales n'ont en effet à ce titre pas de nationalité. Ce sont des entités formées par au moins deux États et reconnues comme telles par un État tiers. Leur acte fondateur les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur Siège.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. NOMBRE D'OFFRES

Une personne morale ne peut soumettre qu'une seule offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement – consortium – de soumissionnaires).

Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. SITUATIONS D'EXCLUSION

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

8. POSSIBILITES DE SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance n'est pas autorisée.

III. CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. DATE PREVUE DE COMMENCEMENT DU MARCHE

16 novembre 2025.

10. DUREE DE MISE EN ŒUVRE DU MARCHE

Quatre (04) mois.

IV. CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux candidats. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

11.1. Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen (calculé sur les années 2024, 2023 et 2022) supérieur ou égal au budget maximal alloué au marché.

11.2. Capacité technique du soumissionnaire

Avoir réalisé avec satisfaction, au cours des cinq dernières années (2020, 2021, 2022, 2023, 2024), au moins deux (02) projets au budget au moins équivalent à celui du présent marché et dans des domaines en rapport avec le présent marché.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de quatre candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et identifier les quatre meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après :

- a.** le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère du point 11.2 (capacité technique) ;
- b.** la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère du point 11.2.

N.B. : le premier critère de comparaison additionnel sera appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit (08) meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^{ème} position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse.

V. SOUSSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

13. DATE LIMITE DE RECEPTION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt est fixée au **25 août 2025 à 17H30 (GMT)**.

14. MODALITES DE PRESENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en utilisant le formulaire de soumission disponible dans le guide des achats sur le site web www.boad.org/avis-appel-manifestation/.

15. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ET MODALITES D'ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h30 et 16h30 (GMT)** au plus tard le **25 août 2025 à 17H30 (GMT)**, auprès de la BOAD, par courriel à l'adresse dp@boad.org avec copie à asey@boad.org et massirou@boad.org.

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt – AMI/003/2025/DGR/BOAD**", au plus tard le **25 août 2025 à 17H30 (GMT)** à l'adresse dp@boad.org avec copie à asey@boad.org et massirou@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous plis fermés portant l'adresse ci-dessous, en indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en caractère bien lisible en français, avant la date limite du **25 août 2025 à 17H30 (GMT)** :

*Monsieur le Directeur du Département de la Gestion des Risques, par intérim.
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la Libération
BP 1172 Lomé-Togo
Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt – Référence N° AMI/003/2025/DGR/BOAD.*

En cas de divergence entre la version physique et la version électronique, la version électronique fera foi.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.

16. DEBRIEFING

Tout cabinet qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition. Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. LANGUE

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché doivent être en français.

18. BASE JURIDIQUE

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD, disponible sur le site web www.boad.org/politiques-procedures-directives.

N.B : La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent Avis de Sollicitation de Manifestation d'Intérêt (AMI).



Fait à Lomé, le 08 août 2025

Dramane Raphaël PARE
Directeur du Département
de la Gestion des Risques, p.i.